

E 2001 (D) 3/303

*Notice du Chef du Département politique, G. Motta,
sur un entretien avec le Ministre d'Allemagne à Berne, O. Köcher*

Berne, 26 août 1939

Sur sa demande, je reçois ce matin à 11 heures M. Köcher, ministre d'Allemagne.

M. Köcher est chargé par son Gouvernement de nous renouveler les déclarations précédentes dans le sens que le Reich *respectera notre neutralité et notre territoire*¹.

Il me pose la question de savoir quelle sera l'attitude de la Suisse dans un

1. Cf. notamment les Nos 67, 69, 70 et 127.



312

27 AOÛT 1939

conflit éventuel. Je lui réponds: *la neutralité rigoureuse et totale*. Nous l'avons déclaré déjà plus d'une fois: nous restons *fidèles à cette politique*.

M. Köcher – qui espère encore une solution pacifique du conflit – me dit que si dans le cours des événements des *difficultés naissaient* au sujet de questions particulières, le Reich sera toujours disposé à en discuter avec nous. J'ai pris acte de cette déclaration.

Toutes les déclarations de M. Köcher ont été faites verbalement. Mes réponses aussi. J'ai écrit ce résumé immédiatement après la conversation.